

# LIVRET DE FAMILLE DEMANDE DE MISE À JOUR



## De quoi s'agit-il ?

Toute modification liée à l'état civil des personnes inscrites sur un livret de famille doit faire l'objet d'une mise à jour (rectification d'état civil, mention de divorce, décès...)

La mise à jour du livret de famille est obligatoire et de la responsabilité du ou des titulaires du livret.

A noter : le décès d'un enfant majeur ne peut pas être porté sur le livret de famille de ses parents.

## Qui peut faire la demande ?

Le ou les titulaire(s) du livret de famille.

## Où ?

À la mairie de son domicile qui transmettra aux mairies concernées.

À Niort, la demande peut être faite :

- à l'Hôtel administratif
- dans l'une des 3 mairies de quartier

## Pièces à fournir :

- pièce d'identité du demandeur
- le livret de famille à mettre à jour

Le demandeur devra compléter un formulaire de demande de mise à jour

## Délais de délivrance :

3 semaines pour les actes détenus par la mairie de Niort

Si le livret doit être adressé à une ou plusieurs mairies le délai est dépendant de ces dernières.

**Coût :** gratuit

## Informations complémentaires :

Lorsque le livret de famille est disponible, un courrier vous est adressé pour venir le retirer à l'accueil de l'Hôtel administratif.

**Service état civil 05 49 78 75 36**



## Hôtel administratif

05 49 78 79 80

place Martin Bastard

### - En dehors des vacances scolaires

lundi, mercredi, jeudi et vendredi :

8h30-17h30 et le mardi : 10h-17h30

samedi : 9h30-11h30

(permanence administrative)

### - Pendant les vacances scolaires :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi :

8h30-12h30 / 13h30-17h30

mardi : 10h-12h30 / 13h30-17h30

samedi : 9h30-11h30

(permanence administrative)

Fermé le samedi pendant les vacances d'été

## Mairie de quartier du Clou-Bouchet

05 49 04 01 06 - 10 ter, rue Jules Siegfried

Ouverture lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h30, mardi de 10h à 12h30 et de 13h45 à 17h30.

Fermée l'après-midi en période de vacances scolaires

## Mairie de quartier de la Tour-Chabot-Gavacherie

05 49 04 04 15 - 21, rue Max Linder

Ouverture les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h30, le mardi de 10h à 12h30 et de 13h45 à 17h30

Fermée le matin, en période de vacances scolaires

## Mairie de quartier de Saint-Liguire

05 49 73 97 04 - 18, rue du 8 mai 1945

Ouverture du lundi au vendredi de 13h45 à 17h30.

Fermeture annuelle les semaines 31 et 32.

## Accès à l'hôtel administratif

**En voiture :** parkings de la Brèche et de l'Hôtel de ville (1h gratuite).

**En bus :** arrêt « Hôtel de ville »

